

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance du 26 mars 2026 - 18h00

Nombre de membres avec droit de vote : 24

Quorum : 12 + 1

Nombre de membres voix consultative : 7

Membres absents :	7
Membres présents :	19
Membres avec droit de vote :	18 en début de séance et 19 par la suite
Voix consultative :	5

Liste de présence

CE n°4 - Conseil d'Établissement mandat 2025			
FEUILLE D'ÉMARGEMENT Réunion du jeudi 26 mars 2026 à 18h00 Salle Thévenin			
Membres 31 Droit de vote : 24 => QUORUM ATTEINT 12 + 1 => Voix consultative : 7			
NOM PRENOM	FONCTION	DRONT VOTE = 24	EMARGEMENT
Frédéric DEPETRIS	Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle - SCAC	OUI	
Françoise STURBAUT	Cheffe d'Établissement	OUI	
Peggy LEHMANN	DAF	OUI	
Jérôme LE DILY	Proviseur Adjoint	OUI	
M. Paz GONZALEZ SUBERO	Proviseure Adjointe	OUI	
Guillaume EDEL	Directeur du 1 ^{er} Degré	OUI	
Marcos CAPURRO	Directeur du 1 ^{er} Degré	OUI	
Thierry FABIANO	CPE	OUI	
Cécile de SANTA COLOMA (tit)	Enseignante 1er degré	OUI confirmée	
Marine DETTORI (tit)	Enseignante 1er degré	OUI confirmée	
Jean-Christophe BENISTAND (tit)	Enseignante 1er degré	OUI confirmée	
Deborah VALDMAN (tit)	Enseignante 2nd degré	OUI	
Brice LEBRE (tit)	Enseignant 2nd degré	OUI	
Sébastien GRENIER (tit)	Enseignant 2nd degré	OUI	
Juan Cruz LASTRA (tit)	Personnel non-enseignant	OUI	excuse rsv. medical
Belen SIRIMARCO (sapp)	Personnel non-enseignant	OUI	excuse rsv. medical
Ramsay 2131-(C1428BAG) - Buenos Aires - Argentine			

CE n°4 - Conseil d'Établissement mandat 2025			
FEUILLE D'ÉMARGEMENT Réunion du jeudi 26 mars 2026 à 18h00 Salle Thévenin			
Membres 31 Droit de vote : 24 => QUORUM ATTEINT 12 + 1 => Voix consultative : 7			
NOM PRENOM	FONCTION	DRONT VOTE = 24	EMARGEMENT
Gabriela PIÑOL (tit)	Représentant AMICALE	OUI	confirmée
José BROUSSAINGARAY (tit)	Représentant AMICALE	OUI	
Marie SINIZERGUES (tit)	Représentant AMICALE	OUI	confirmée
Sofia ANDRIEU (tit)	Représentant FRATERNITÉ	OUI	
Florencia ANGELICO (sapp)	Représentant FRATERNITÉ	OUI	
Jorge CONTRERAS (tit) excusé	Représentant FRATERNITÉ	OUI	confirmé
Julien DEVERGNIES (sapp)	Représentant FRATERNITÉ	OUI	confirmé
Charles-Edouard COURMONTAGNE (tit)	Représentant Pym LFM	OUI	
Nicolas TLJERAS (tit)	Élève de Lyce	OUI	
Leia REBORA LEPES (tit)	Élève de Collège	OUI	confirmée
Jean-Christophe FLEURY	Consul Général de France	NON	confirmé
Christophe DUBOIS	Conseiller des Français de l'étranger	NON	confirmé
Jérôme GUILLOT	Conseiller des Français de l'étranger	NON	confirmé
Hervé SEGATA	Conseiller des Français de l'étranger	NON	confirmé
Laurent WAKSMANN	Conseiller des Français de l'étranger	NON	confirmé
Andrea GUADALUPE	Présidente des Anciens Mermoz	NON	confirmée
	Président du CVL	NON	

Date : 26 mars 2026 **Participants :** 19 membres (18 membres votants au début de la séance, 19 par la suite) **Secrétaires adjoints de séance :** Mme Valdman et M. Grenier

1. Ouverture de la séance et approbation de l'ordre du jour

La séance est ouverte par la cheffe d'établissement. Le quorum est atteint avec 18 membres votants présents. L'ordre du jour est présenté et accepté. Mme Valdman et M. Grenier sont désignées secrétaires de séance.

2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente (9 décembre 2025)

- **Présentation :** Le compte-rendu de la réunion du 9 décembre 2025 est soumis à l'approbation.
- **Discussion :** Aucune remarque n'est formulée.
- **Décision :** Le compte-rendu est **approuvé à l'unanimité** des 18 membres votants.

3. Approbation du nouveau règlement intérieur du secondaire

- **Présentation :** Le projet de nouveau règlement intérieur, fruit d'un an de travail d'un groupe pluricatégoriel (parents, élèves, enseignants, vie scolaire, direction), est présenté. Le document s'appuie sur des textes de référence majeurs (CIDE, Déclaration des droits de l'homme, Code de l'éducation français, règlement scolaire de la ville de Buenos Aires). Il est structuré en sept chapitres basés sur les droits et devoirs.
- **Discussion :**
 - Des représentants du personnel regrettent la diffusion tardive du document final, qui n'a pas permis une consultation élargie des collègues avant le vote. La direction répond que le groupe de travail était ouvert à tous pendant un an.
 - Plusieurs corrections et ajouts sont demandés et acceptés :
 - Correction d'une coquille dans le chapitre 2, article 4B, concernant la tricherie. La phrase ambiguë sera reformulée pour stipuler que les actes de tricherie sont strictement interdits.
 - Ajout d'une mention sur le respect de la vie privée et la non-diffusion de données personnelles, qu'elles soient propres ou celles d'autrui.
 - Réintégration de deux phrases omises : l'une renvoyant au "guide du bon usage informatique" en annexe, l'autre précisant que le règlement s'applique aussi hors de l'établissement si les actes sont liés à la qualité d'élève.
 - La mise en page du document sera revue pour améliorer la lisibilité.
 - Une discussion s'engage sur l'amélioration des processus de travail collaboratif, avec la suggestion de créer des espaces de consultation (type Orion ou Google Drive en lecture seule) pour informer la communauté de l'avancement des travaux.
- **Décision :** Le règlement intérieur, avec les amendements acceptés, est **adopté par 14 voix**.

Arrivée de M. Depétris, COCAC, 19^{ème} membre votant.

4. Approbation de la charte sur l'Intelligence Artificielle (IA) pour les personnels

- **Présentation :** Une charte encadrant l'utilisation de l'IA par les personnels est présentée. Élaborée par le référent RGPD et le responsable informatique, elle vise à établir une base de travail sécurisée, notamment sur la protection des données personnelles. Il est souligné que ce document est une première version destinée à évoluer.
- **Discussion :**
 - La discussion porte sur la difficulté de trouver des outils IA conformes au RGPD, surtout lorsqu'ils sont utilisés en Argentine où la réglementation européenne ne s'applique pas.
 - L'importance de développer des réflexes de prudence est rappelée, comme l'anonymisation des données avant de les soumettre à une IA.
 - Il est convenu d'ajouter une mention précisant que la charte sera évolutive.
- **Décision :** La charte IA est **adoptée par 18 voix pour et 1 abstention** (sur 19 membres).

5. Approbation des voyages scolaires

- **Présentation :** Plusieurs projets de voyages sont soumis au vote pour approuver la participation financière maximale demandée aux familles. Cette approbation précoce vise à permettre un échelonnement des paiements.
- **Décisions :**
 1. **Voyage en France (classes de Première) :**
 - Coût maximal : 4 500 €.
 - **Approuvé à l'unanimité** (19 voix).
 2. **Voyage à Santiago du Chili (élèves de Terminale, projet "Cartographie des controverses") :**
 - Coût maximal : 500 €.
 - **Approuvé à l'unanimité** (19 voix).
 3. **Voyage à Mar del Plata (Chorale, 6ème à 3ème) :**
 - Coût maximal : 750 000 pesos.
 - **Approuvé par 18 voix pour et 1 abstention.**
 4. **Voyage à Intérios (classes de CE2) :**
 - Coût maximal : 850 000 pesos.
 - **Approuvé par 18 voix pour et 1 abstention.**
 5. **Voyage à Iguassou (classes de CM2) :**

- Coût maximal : 2,1 millions de pesos.
- **Approuvé par 18 voix pour et 1 voix contre.**

6. Présentation du compte financier 2025

• **Présentation (par Madame Lehmann) :**

- **Contexte :** Clôture des comptes 2025, marquée par une baisse des effectifs (1320 élèves contre 1368 en 2024) et une inflation de 31,5 %. Le nombre de personnel reste stable (une fermeture de poste de résident compensée par l'ouverture d'un poste local) et une création de poste en informatique.
- **Analyse :** Les dépenses et les recettes ont augmenté d'environ 43-45 % par rapport à 2024, principalement en raison de l'inflation. Le budget a été exécuté de manière rigoureuse (99% en recette, 96% en dépense), avec des économies réalisées sur la maintenance et la cantine. Les investissements ont été contraints mais ont permis de financer les honoraires d'architectes, la climatisation de la cantine, l'isolation des terrasses, l'aménagement des espaces extérieurs et des projets de sécurité.
- **Résultat :** L'exercice 2025 se clôture avec un **excédent de gestion de 305 millions de pesos**. Ce résultat positif a permis de ne pas creuser la dette envers l'AEFE et de commencer à la rembourser.

• **Discussion :**

- **Baisse des effectifs :** Les causes sont multiples (baisse de la natalité, choix des familles de n'inscrire les enfants qu'à partir du CP). Des pistes de réflexion sont évoquées pour renforcer l'attractivité de l'établissement.
- **Défis financiers futurs :** La principale préoccupation est la nouvelle politique de l'AEFE qui facture désormais aux établissements une partie des pensions civiles des enseignants détachés (35 % en 2026, 50 % en 2027).
- **Impacts :** Pour absorber ce coût, l'établissement a dû réviser son budget 2026, en partageant l'effort entre des coupes budgétaires internes et une **augmentation limitée des frais de scolarité à partir de juillet qui sera annoncée lors du prochain CE.**
- **Réactions :** Les représentants du personnel expriment leur opposition à la politique de l'AEFE et leur inquiétude face aux coupes dans les crédits pédagogiques. Des inquiétudes sont également partagées quant à l'impact de l'augmentation des frais sur les familles, notamment celles dont les dossiers de bourses sont fragiles.

7. Clôture de la séance

La séance est levée. Les membres sont invités à un pot de l'amitié.

Document réalisé avec l'aide de l'outil Dicte.ai.